

Burkina Faso
Région des Cascades

(15 626 PDI/Source CONASUR)

Monitoring de protection Décembre 2021



<p>1786 Personnes en déplacement 321% d'augmentation par rapport au moins précédent</p>	<p>11 Incidents enregistrés 22% d'augmentation par rapport au moins précédent</p>
<p>00 Cas de protection pris en charge 0% d'augmentation par rapport au moins précédent</p>	<p>01 Cas de protection référés 0% d'augmentation par rapport au moins précédent</p>



Photo de famille lors du forum intra et inter communautaire sur la cohésion sociale à Banfora

I. Résumé

Le contexte sécuritaire de la région des Cascades a été marqué au cours de ce mois de décembre 2021 par une forte dégradation de la situation sécuritaire et de protection. Cette détérioration s'est caractérisée par une présence de plus en plus remarquable de Groupes Armés Non Etatiques qui gagnent du terrain chaque jour dans certaines communes de la région. Il s'agit spécifiquement de la commune de Mangodara où plusieurs incursions des GANEs ont eu lieu au cours de ce mois. Ces incursions qui s'accompagnent de violations graves des droits humains ont entraîné un grand mouvement de population qui se chiffre à près de 2000 personnes déplacées internes contre 426 enregistrées au cours du mois précédent. La région a enregistré **11 incidents de protection** au cours de ce mois soit 22% d'augmentation par rapport au mois antérieur. En ce qui concerne la typologie des violations de droits humains rapportées, elles sont relatives à **04 cas d'atteinte au droit à la vie, 04 cas d'atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne, 03 cas d'atteinte au droit à la propriété, 03 cas de violences basées sur le genre, 02 cas de déni ou restriction forcée de mouvement, 02 cas d'atteinte à l'intégrité physique et à 02 cas de violations des droits des enfants**. Selon les dernières statistiques produites par le CONASUR à la date du 30 novembre 2021, la région des Cascades compte **15 626** personnes déplacées

démontre leur disponibilité et leur volonté à contribuer au changement de la situation qui les affecte plus et rendant leur condition de vie précaire. On note également qu’au cours de ce mois, les enfants ont manifesté un intérêt à la participation de ces discussions. En effet, les enfants qui sont pour la plupart des élèves déscolarisés n’ont pas d’activités à mener et lorsqu’il y a un regroupement de personnes ces enfants viennent prendre part aux discussions d’autres par curiosité et certains par la volonté de se faire entendre. La faible participation des personnes âgées pourrait s’expliquer par les difficultés qu’ont ces dernières à se mouvoir.

Les focus group ont permis non seulement de toucher du doigt les problèmes auxquels font face les populations mais aussi de recueillir leurs différents besoins. Il ressort de ces discussions que les besoins prioritaires sont principalement l’accès à l’eau domestique avec un taux de 33%. Ce taux élevé pourrait se justifier, non seulement par l’arrivée massive des personnes déplacées internes dans les centres-villes qui sont jusque-là moins empreintes aux attaques de GANes, mais aussi par la rareté des dispositifs de ravitaillement d’eau tels que les forages, les puits et même les barrages. Ce besoin est suivi par celui de kits d’hygiène personnelle avec un taux de 25%. Cela s’explique par le fait que les PDI en fuyant les représailles des GANes ont laissé leurs affaires personnelles derrières elles et peinent à s’en procurer dans leur zone d’accueil. Le besoin alimentaire se fait également ressentir avec un taux de 17% au

regard de la mauvaise saison des pluies et au fait que plusieurs récoltes ont été détruites ou confisquées par les GANes qui contrôlent la quasi-totalité de certaines zones surtout les hameaux de cultures tels que Angamadougou et Pélogo dans la commune de Mangodara. Selon les participants aux focus group, le besoin de vêtements pour les enfants se fait également sentir. Ce besoin qui représente 13% est critique au regard du fait que la majeure partie des PDI dorment à la belle étoile et n’ont pas de quoi se protéger et protéger leurs enfants qui sont exposés à des maladies surtout en cette période de fraîcheur. Les besoins d’accès à l’eau de boisson, aux activités génératrices de revenus et aux terres viennent en dernières position avec un taux de 4% chacun. Cependant, ils ne sont pas à négliger car un grand nombre des personnes déplacées internes ne mènent pas d’activités dans les zones d’accueil et plusieurs d’entre elles peinent à trouver des terres pour y construire leurs logements. Si ces terres existent, les conditions d’accès sont difficiles au regard de leur prix exorbitant. Quant à l’eau de boisson, on note à travers les discussions que plusieurs dispositifs d’adduction d’eau sont défaillants et ceux qui sont fonctionnels peinent à satisfaire la demande qui devient de plus en forte.

Besoins prioritaires des communautés



III. Typologie des mouvements identifiés

Au cours de ce mois de décembre, plusieurs incursions de GANes ont émaillé la région des Cascades surtout la commune de Mangodara. Ces incursions qui se manifestent par des menaces, des intimidations et des atteintes à la vie ont provoqué un mouvement de population des villages en proie aux attaques vers les centres villes des communes. A titre illustratif, dans la journée du 2 décembre 2021 des GANes ont fait irruption dans

le village de Angamadougou, un hameau de culture du village de Noumoukiédougou et y auraient incendié des domiciles, des greniers ainsi que des récoltes. Cet incident aurait occasionné un mouvement de population estimé à près de 100 personnes vers la ville de Mangodara. Un autre incident survenu au cours de la journée du 07 décembre 2021 à travers une colonne d'hommes armés de AK47 dans les villages de Mouroukoudougou et de Noumoukiédougou aurait entraîné un mouvement de près de 1500 personnes de ces villages vers la ville de Mangodara. Aussi, l'incident de protection survenu le 24 décembre 2021 dans la même commune de Mangodara et plus précisément dans le village de Koflandé où les GANes ont assassiné trois personnes a occasionné un grand mouvement de population de ce village vers la commune de Banfora. Le nombre de ménages déplacés enregistrés à la suite de cet incident est estimé 34 soit 230 personnes dont 37 hommes, 54 femmes, 82 garçons et 57 filles.

Statuts	Lieux de provenance	Lieux de déplacement	Motifs/Causes de déplacement	Nombre de ménages et membres (hommes femmes garçons filles)
Commune de				
Personnes déplacées internes (PDI)	Mangodara (village de Angamadougou)	Centre-ville de Mangodara	Incident sécuritaire (expropriation et destruction de bien)	15 ménages dont 17 garçons, 33 filles, 13 hommes et 27 femmes
PDI	Mangodara (village de Mouroukoudougou)	Centre-ville de Mangodara	Incident sécuritaire (expropriation et destruction de bien)	32 ménages dont 67 garçons, 80 filles, 25 hommes et 40 femmes
PDI	Mangodara (village de Mouroukoudougou)	Centre-ville de Mangodara	Incident sécuritaire (mouvement d'hommes armés) En prévention	214 ménages dont 415 garçons, 535 filles, 200 hommes et 310 femmes
PDI	Mangodara (village de Koflandé)	Banfora	Incident sécuritaire (assassinat d'hommes) En prévention	34 ménages dont 37 hommes, 54 femmes, 82 garçons et 57 filles.

Analyse spécifique sur les mouvements de retour : Depuis la survenue des incidents ayant entraîné le déplacement des populations, aucun mouvement de retour dans les localités d'accueil n'a été enregistré.

Incidents de protection

1. Statistiques



Incidents

4

11 Incidents rapportés par les moniteurs



Victimes de Violations

1786

Victimes de violations de droits humains

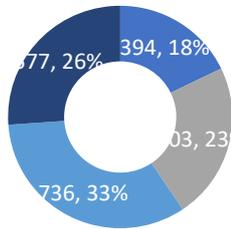


Localités touchées

4

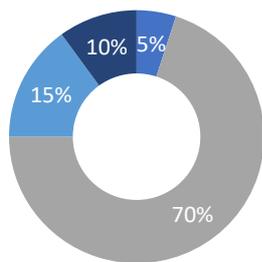
Communes touchées, principalement : Mangodara, Sidéradougou, Banfora et Niangoloko

Repartition des victimes



■ Hommes ■ Femmes ■ Filles ■ Garçon

Auteurs des Violations

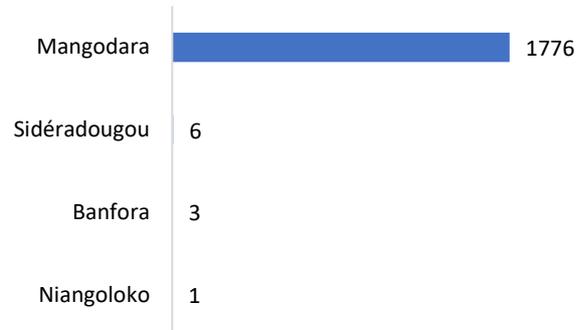


■ VDP
■ GANE
■ Membres de communauté
■ Membres de famille

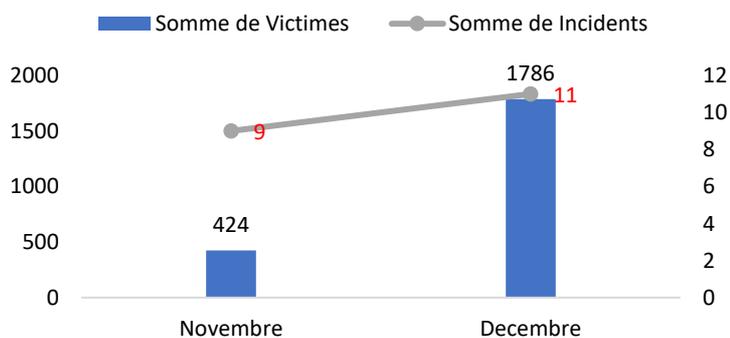
Typologie des violations



Répartition des victimes par communes



Evolution des incidents et victimes des violations



La région des Cascades a enregistré onze (11) incidents de protection au cours de ce mois de décembre 2021 soit une augmentation de plus de 22% par rapport au mois de novembre. Ces incidents auraient fait 1786 victimes au total dans les quatre (04) communes de la province de la Comoé contre 424 au mois antérieur. On dénombre à cet effet 1776 victimes dans la seule commune de Mangodara, 06 victimes dans la commune de Sidéradougou, 03 victimes dans la commune de Banfora et une (01) victime dans la commune de Niangoloko. Les violations de droits engendrées par ces incidents portent essentiellement sur des atteintes au droit à la vie qui auraient fait 07 victimes tous des hommes, des atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne qui auraient touché 1471 personnes soit 415 garçons de moins de 17 ans, 535 filles de moins de 17 ans, 201

homme et 320 femmes ; des atteintes au droit à la propriété ayant fait 84 victimes parmi les garçons de moins de 17 ans, 113 filles de la même tranche d'âge, 67 victimes parmi les femmes et 38 victimes parmi les hommes ; un cas violences basées sur le genre qui aurait fait une seule victime ; des atteintes à l'intégrité physique avec 04 victimes et des violations aux droits des enfants qui ont fait une victime. Au cours de ce mois on note que les victimes des violations sont majoritairement les filles représentant 33% des victimes suivi des garçons avec un taux de 26%. Les femmes viennent en troisième position avec un taux de 23% et les hommes qui sont plus ou moins touchés avec un pourcentage de 18. Les présumés auteurs de ces violations demeurent principalement les Groupes Armés Non Etatiques qui auraient commis environ 70% des violations. Les membres de la communauté qui occuperaient la deuxième place avec 15% des violations commises. Les membres de la famille viendraient en troisième position avec 10% comme violations commises et les VDP qui fermeraient la marche avec 5% des violations commises.

IV. Situation par secteur

1. SGBV

Eléments clés. RAS

Activités de prévention et réponse.

Bien que l'intervention de INTERSOS dans la région des Cascades n'intègre pas des activités de réponse aux VBG, il convient de noter ici qu'au cours de leurs activités de routine et surtout lors des sensibilisations les moniteurs de protection enregistrent souvent quelques cas de victimes ayant subies des violences basées sur le genre. Le sujet demeurant tabou dans la plupart des communes, les dénonciations de ces cas se font rares.

Au cours de ce mois de décembre, un cas de viol d'une jeune fille de 22 ans a été enregistré dans la commune de Sidéradougou. Pour une meilleure prise en charge de la victime, elle a été référée à IRC une ONG de la région qui intervenant sur le volet VBG.

	Femmes
Référencement	1
Total	1

2. Protection de l'enfance

Eléments clés. La situation de la protection de l'enfance demeure préoccupante dans la région des Cascades surtout dans les communes en proie aux attaques de GANes. Dans ces communes, la majeure partie des établissements scolaires sont fermés engendrant du même coup la déscolarisation de plusieurs enfants. Les administrations publiques telles que les mairies et les préfectures sont définitivement fermées dans les communes comme Mangodara rendant difficile la délivrance des actes d'état civil. Plusieurs enfants ne disposent pas d'extrait d'acte de naissance. Aussi, plusieurs d'entre eux sont enclins au recrutement dans les sites d'orpaillage clandestins, certains dans l'exploitation des champs de plantation en Côte d'Ivoire et d'autres basculent dans la mendicité avec comme conséquence la toxicomanie, la délinquance juvénile et le banditisme. Le risque de recrutement des plus jeunes par des GANes n'est pas non plus à exclure au regard de la présence de ces groupes armés dans ces localités. A cela s'ajoute le risque d'exploitation sexuelle des jeunes filles déscolarisées qui sont également, le plus souvent, victimes de mariage forcé et/ou précoce.

Activités de prévention et réponse. En matière de réponse sur la thématique de la protection de l'enfance, il faut noter que la Direction provinciale de l'Action Humanitaire à travers ses services déconcentrés mène des activités de sensibilisations à l'endroit des PDI et des populations hôtes pour un changement de comportement. Les moniteurs de protection à travers les sensibilisations n'hésitent pas à aborder la question et font souvent des orientations pour un meilleur regard sur la protection des droits de l'enfant.

3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Éléments clés. Ce mois de décembre 2021 a connu non seulement l'identification de 50 personnes aux besoins spécifiques mais aussi l'assistance effective en cash de 30000 francs CFA/personne à 150 personnes aussi bien des PDI que de la population hôte dans la province de la Comoé. Quant aux profils de ces personnes, il s'agit de femmes cheffes de ménage, de veuves, des femmes survivantes de violences basées sur le genre, des personnes âgées et sans soutien. En effet, Grace à ces assistances, certaines PDI ont pu se payer des vivres, d'autres ont pu se faire soigner ou se procurer des vêtements.

Activités de prévention et réponse. Au cours de ce mois de décembre, environ 30 familles de PDI et 17 familles de la population hôte ayant accueilli des PDI ont été visitées. Lors de ces visites, des soutiens psychosociaux ont été apportés à certaines personnes qui en avaient vraiment besoin au regard des traumatismes qu'elles ont subis pendant ou au cours de leur déplacement. 150 personnes ayant des besoins spécifiques ont été assistées avec un cash transfert de 30000 francs par personne dans les quatre communes de la province de la Comoé réparties comme suit :

- 58 bénéficiaires dans la commune de Mangodara ;
- 36 bénéficiaires dans la commune de Banfora ;
- 28 bénéficiaires dans la commune de Niangoloko et
- 28 autres bénéficiaires dans la commune de Sidéradougou.

4. Etat de droit

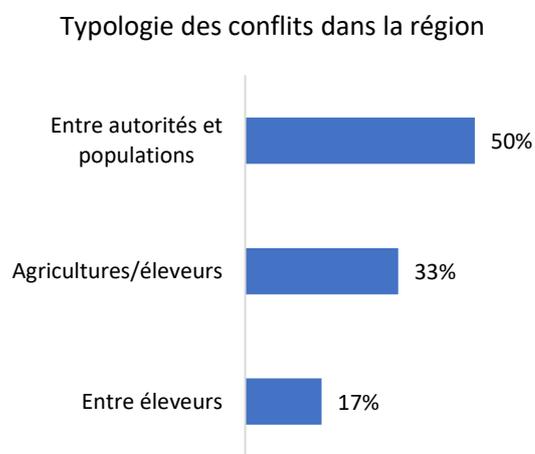
Éléments clés. La région des Cascades subit des attaques de GANes depuis le début de l'année 2021 surtout dans la commune de Mangodara où les Groupes Armés Non Etatiques opèrent et tentent de contrôler toute la zone. Cette présence des GANE qui multiplie les attaques met à rude épreuve l'Etat de droit. Ces attaques qui visent le plus souvent les structures étatiques et les agents de l'administration publique ont conduit à la fermeture de ses structures. Cette absence de structures étatiques dans les communes en proie aux attaques comme Mangodara entraîne des conséquences désastreuses pour sur les populations surtout celles déplacées qui peinent à se procurer des documents indispensables à leur déplacement tels que les CNIB et les extraits d'acte de naissance. En effet, au cours des déplacements, ces populations, ne disposant pas de documents d'état civil sont confrontées à d'énormes difficultés lors des contrôles d'identité sur les axes routiers. À ces difficultés s'ajoutent les questions de compétence territoriale qui font que les PDI venant d'autres zones ne sont pas à mesure de se faire établir des actes de naissance dans les zones d'accueil. L'autre difficulté majeure qui entrave l'Etat de droit demeure l'accès aux services sociaux de base. En effet, les populations des zones en proie aux attaques peinent à avoir accès aux services de santé souvent parce que ces services n'existent pas, souvent par manque de moyens financiers. Les établissements scolaires étant fermés dans la commune de Mangodara, une grande partie des élèves ont été déscolarisés. Enfin, la présence

des Groupes Armés Non Etatiques met en branle la sécurité des personnes et des biens dans les communes où ils opèrent.

Activités de prévention et réponse. RAS

5. Cohésion sociale

Éléments clés. De façon générale, si la majorité des participants aux focus group dans les quatre communes de la province de la Comoé affirme que les relations entre les personnes déplacées internes et la communauté hôte sont au bon fixe, une minorité affirme qu'elles sont juste « acceptables ». En ce qui concerne la relation entre communautés déplacées elles-mêmes, elle est bonne dans l'ensemble. Néanmoins, au cours de ce mois de décembre 2021, trois types de conflits ont été soulignés par les participants aux focus groups. Il s'agit des tensions entre les autorités et les populations qui représentent 50% des conflits, des mésententes entre cultivateurs et éleveurs avec un taux de pourcentage de 33 % et enfin des tensions entre éleveurs avec un taux de 17%. A travers les focus groups, on note que ces conflits sont généralement liés à l'accès aux services sociaux de base, à l'accès aux ressources naturelles telles que l'eau, la terre et les aires de pâturage. De façon globale, il y a une bonne cohabitation entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées et les conflits qui surgissent de temps en temps entre elles sont majoritairement résolus à travers les systèmes communautaires de gestion des conflits.



Activités de prévention et réponse. En matière de prévention, 10 activités de sensibilisation sur les thèmes de la coexistence pacifique ont été menées dans les communes de Mangodara, de Sidéradougou, de Niangoloko et de Banfora. Ces sensibilisations ont touché 303 personnes aussi bien des PDI que des personnes de la communauté hôte. Ainsi, dans la commune de Mangodara, 122 personnes dont 35 femmes, 50 hommes, 20 garçons et 17 filles ont été sensibilisées. Dans la commune de Banfora, 67 personnes dont 17 hommes, 36 femmes, 06 garçons et 08 filles ont participé activement aux activités de sensibilisation. 58 personnes dont 21 hommes, 22 femmes, 10 garçons et 05 filles ont pris part aux sensibilisations dans la commune de Sidéradougou. Dans la commune de Niangoloko, c'est 56 personnes qui ont participé aux sensibilisations soit 15 hommes, 22 femmes, 13 garçons et 06 filles. Par ailleurs un forum intra et inter communautaire organisé le 23 décembre 2021 et a rassemblé 48 personnes dont des autorités administratives, coutumières et religieuses, des membres de la société civiles, des membres de comité de protection et des leaders communautaires. Le but général de ces différentes activités est de promouvoir le vivre ensemble et de cultiver la tolérance et l'acceptation entre les différentes communautés.

6. Logement, terre et biens

Éléments clés. Dans certaines communes d'accueil, les personnes déplacées internes peinent à trouver des logements et même si ces logements existent, ils ne sont pas à la portée de nombreuses PDI en raison du

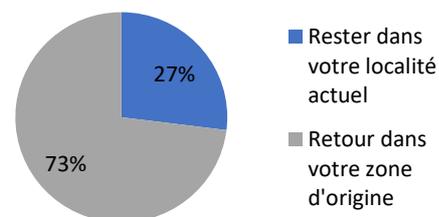
cout élevé du loyer. La forte concentration des PDIs contribue à la flambée des loyers. De ce qui ressort des focus group réalisés dans ces communes et des retours d'information du monitoring de protection, le problème d'accès aux terres constitue un problème majeur pour les PDIs. En effet, si les premières personnes déplacées n'ont pas souffert pour y avoir accès, force est de constater que celles nouvellement arrivées ont vraiment du mal à s'en procurer au regard de la réticence des communautés hôtes. Cette réticence s'explique par l'augmentation exponentielle du nombre de PDI et partant de la forte demande. La population aurait peur que la situation de crise perdure et qu'elle aussi manque de terres cultivables à un moment donné. On note également à travers ces focus groups un manque considérable d'aires de pâturages surtout dans la commune de Mangodara où les GANes contrôlent la quasi-totalité des zones rurales empêchant les éleveurs d'y faire paître leurs animaux.

Activités de prévention et réponse. RAS

7. Solutions durables

Éléments clés. En ce qui concerne les solutions durables, deux tendances se dégagent. En effet, 73% des personnes interviewées lors des focus souhaitent retourner dans leur localité d'origine. Cela se justifierait par les difficultés auxquelles ces personnes font face quant à l'accès aux services sociaux de base tels que la nourriture, l'eau de boisson, les logements et les vêtements. Cependant ces personnes sont unanimes que le retour effectif dans leur localité d'origine ne serait envisageable que lorsque la situation de sécurité et de protection serait stable. Les 27% des personnes restantes interrogées ont manifesté la volonté de rester dans leur communauté d'accueil. Selon cette tranche de personnes, retourner dans leur localité d'origine serait suicidaire au regard de la situation sécuritaire qui ne cesse de se dégrader. Pour elle trouver une solution ailleurs est bien mieux que de tenter un retour aux origines. Certaines d'entre elles ont développé des activités qui prospèrent dans leur zone d'accueil et pour cela, elles n'envisagent pas le retour.

Solutions durables



Activités de prévention et réponse. RAS

V. Protection à base communautaire

Renforcement des capacités. RAS

Activités réalisées par la communauté. Pour permettre une implication effective des différentes communautés dans la réalisation des activités, l'approche participative a encore été mise en exergue au

cours de ce mois de décembre dans la région des Cascades. Ainsi toutes les activités mises en œuvre dans les communes sont réalisées avec le concours actifs des points focaux, des membres de comité de protection et avec l'appui des autorités locales. Au cours de ce mois, les relais communautaires, les points focaux et certains membres de comité de protection ont permis la collecte et la vérification de 11 incidents de protection et à travers ces structures communautaires, 12 focus group ont été réalisés et 24 questionnaires P21 administrés.

VI. Partage d'informations et coordination

Autorités. Dans ce mois de décembre 2021, des rencontres ont eu lieu avec certains responsables des services techniques de l'Etat à savoir le Haut-commissaire de la Province de la Comoé, le Directeur Régional de l'Action Humanitaire des Cascades, la Directrice provinciale de l'Action humanitaire de la province de la Comoé dans le cadre des préparatifs du forum intra et inter communautaire sur la cohésion sociale qui a eu lieu le jeudi 23 décembre 2021 au centre MUNYU de Banfora. Une autre rencontre a eu lieu avec le Partenaire HCR pour préparer la distribution des AMEs dans la commune de Mangodara.

Acteurs humanitaires : RAS

VII. Recommandations et actions requises

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Monitoring de Protection	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la sécurité des personnes et des biens à travers la création des postes avancées de sécurité ou effectuer des patrouilles régulières aussi bien dans la journée que dans la nuit pour rassurer la population et amoindrir l'état de psychose. ➤ Faire un plaidoyer à l'endroit des autorités en charge de l'Action humanitaire pour l'enregistrement des PDI's nouvellement arrivés dans les communes après les récentes attaques des GANEs pour les intégrer dans la Base de données du CONASUR ➤ Faire un plaidoyer à l'endroit du CONASUR pour une assistance en vivres aux PDI's nouvellement arrivées dans la commune de Mangodara qui peinent à trouver de quoi se nourrir. ➤ 	Forces de Défense et de Sécurité	En cours	Urgent
		Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'AH	Non réalisé	Urgent, réalisation des évaluations rapides de protection ou des MSA dans les localités citées.
		Cluster ABRIS/AME	Non réalisé	Urgent Evaluer les besoins des PDI's
SGBV	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser des séances de sensibilisations sur les thématiques de VBG dans toutes les communes touchées par les mouvements de population. ➤ Appuyer les femmes en situation de PDI's avec des activités génératrices de revenus dans les communes 	Direction Provinciale de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	En cours de	Urgent, Evaluer les besoins des femmes dans les différentes communes concernées

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
	concernées par les mouvements de population.			
Cohabitation pacifique/LTP	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travailler à renforcer les mécanismes communautaires de prévention des conflits et les appuyer avec des fonds pour la mise en œuvre d'activités de coexistence pacifique. ➤ Réaliser des activités en lien avec la coexistence pacifique en faveur des PDI et des populations hôte dans toutes les communes de la province. ➤ Créer des comités de prévention des conflits dans chaque commune et renforcer leurs capacités. 	<p>Autorités régionale (Gouverneur, Haut-commissaire, Maires)</p> <p>DPFSNFAH Comoé</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>En cours de réalisation</p>	Besoin de multiplier les actions dans cette thématique.
Protection de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire un plaidoyer auprès des autorités en charge de l'éducation et les autres partenaires intervenant dans ce domaine pour l'organisation d'activités éducatives en situation d'urgence en faveur des enfants déscolarisés à cause la fermeture des établissements scolaires ➤ Organiser des séances de sensibilisation l'endroit des parents d'enfants pour prévenir le risque d'exploitation et de traite des enfants. ➤ Organiser des formations professionnelles en faveur des jeunes filles et garçons déscolarisés pour leur réinsertion socio-professionnelle. 	Tous les acteurs	En cours	Urgent Evaluer le nombre d'enfants déscolarisés.

Tableaux croisés dynamiques

#Violation par commune

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Violences basées sur le genre	Droit à la propriété	Atteintes aux droits des enfants	Atteinte a l' integrite physique	Droit a la vie	Total
Banfora	0	0	0	0	0	1	1
Mangodara	3	0	2	0	0	1	6
Sidéradougou	0	1	0	0	1	1	3
Niangoloko	0	0	0	1	0	0	1
Total	3	1	2	1	1	3	11

#Violation par Présûmés auteurs

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Violences basées sur le genre	Droit à la propriété	Atteintes aux droits des enfants	Atteinte a l' integrite physique	Droit a la vie	Total
Membres de la communauté	0	1	0	1	0	1	3
GANE	3	0	2	0	1	2	8
Total	3	1	2	1	1	3	11

Catégorie des victimes

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Violences basées sur le genre	Droit à la propriété	Atteintes aux droits des enfants	Atteinte a l' integrite physique	Droit a la vie	Total
Hommes 0-17 ans	415	0	84	1	0	0	500
Hommes 18 - 59 ans	201	0	38	0	4	7	250
Hommes 60 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0
Femmes 0 - 17 ans	535	0	113	0	0	0	648
Femmes 18 - 59 ans	320	1	67	0	0	0	388
Femmes 60 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0
Total	1471	1	302	1	4	7	1786

Violations	Banfora	Mangodara	Sidéradougou	Niangoloko	Total
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	100%	0%	0%	100%
Violences basées sur le genre	0%	0%	100%	0%	100%
Droit à la propriété	0%	100%	0%	0%	100%
Atteintes aux droits des enfants	0%	0%	0%	100%	100%
Atteinte a l' integrite physique	0%	0%	100%	0%	100%
Droit a la vie	33%	33%	33%	0%	100%
Total	9%	55%	27%	9%	100%

Violations	Membres de la communauté	GANE	Total
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	0%	100%	100%
Violences basées sur le genre	100%	0%	100%
Droit à la propriété	0%	100%	100%
Atteintes aux droits des enfants	100%	0%	100%
Atteinte a l' integrite physique	0%	100%	100%
Droit a la vie	33%	67%	100%
Total	27%	73%	100%